



Syndicat cgt IME val Paillon

mardi 4 avril reconduction de la grève pour mercredi 5 avril 2017

La direction de l'ADSEA 06 est toujours sourde aux revendications et aux propositions de ses personnels !

Depuis des mois les personnels ont fait part lors des réunions et des actions grévistes leurs désaccords sur la reconfiguration, la direction l'a autoritairement mise en place le 20 mars 2017.

Nous avons pu constater sur le terrain l'extrême dégradation des conditions d'accueil qui met en danger les enfants et les personnels : locaux inadaptés, organisation des équipes, organisation des groupes d'enfants. La direction toujours sourde aux alertes du personnel et des parents **les salariés ont décidé de recourir à la grève depuis lundi 3 avril 2017.**

Le directeur d'établissement et le Directeur Général absents, la délégation a été cependant reçue lundi 3 avril par le DRH et la juriste de l'ADSEA 06 qui nous ont assuré de transmettre nos revendications à la Direction Générale.

Nous sommes déterminés à rencontrer le Président de l'ADSEA ainsi que le Directeur Général dès demain c'est pour cette raison que les personnels grévistes ont voté à l'unanimité pour la reconduction de la grève.

La présence de tous est indispensable afin de donner force à notre action pour faire aboutir nos revendications :

- Que la nouvelle organisation découle de la réécriture du projet d'établissement.
- De proposer d'urgence des locaux adaptés et sécurisés (réfléchis avec les équipes de terrain) afin d'accompagner dignement les enfants en attendant le nouveau fonctionnement, (cf Rapport CHSCT suite inspection du 30 .03.2017)
- La réduction des temps de transports pendant les activités (ex environ 1h en plus par jour par jeune pour ceux qui sont à la villa Drap et La Roseyre, ainsi que les enfants qui descendent de Sclos :cf Rapport CHSCT suite inspection du 30 .03)
- Fermer le local de la Roseyre et en attendant des locaux adaptés en cohérence avec les PIA des jeunes, réutiliser la villa de Drap en réaménageant la partie du rez de jardin pour l'accueil de jour.
- De réétudier avec les équipes pluridisciplinaires la constitution des groupes d'enfants et jeunes en journée.



Syndicat cgt IME val Paillon

- Réintroduire les 3h de temps de réunion hebdomadaire dans l'horaire du personnel concerné, indispensable au suivi du projet des enfants (PIA) qui est élaboré avec les équipes pluridisciplinaires et indispensable à la coordination des équipes.
- De respecter le droit du travail et les accords d'entreprise pour établir les emplois du temps du personnel notamment ceux des équipes éducatives (sur 35H hebdomadaire dont 3H de réunion -d'équipe pluridisciplinaire et d'organisation- et 3h de préparation avec utilisation libre), et afficher les horaires de TOUS les personnels dans tous les sites.
- Que le travail soit organisé sur 4 jours pour la plupart du personnel (heures de préparation libre)
- Reconsidérer la mobilité pour le personnel qui ne l'a pas choisie et qui n'est pas satisfait et surtout que cette mobilité fasse sens dans les projets des enfants.
- De présenter l'organigramme avec tout le personnel en CDI, avant et après le transfert des 10 places enfants (6 internes et 4 externes) à l'IME Le Moulin.
- Remplacer les départs du personnel par des CDI de qualification équivalente.
- Arrêter le renforcement de l'encadrement hiérarchique car il n'est plus utilisé selon les injonctions de l'ARS.
- Maintenir les postes de cuisiniers pour répondre aux projets des jeunes (manger à l'ESAT n'est pas une solution à long terme).
- L'arrêt d'embauche des intérimaires et prévoir les remplacements surtout des maladies en CDD.
- L'arrêt des menaces de sanctions et d'intimidations non justifiées auprès de tous les personnels de la part de la direction et de certains chefs de services (cf rapport SECAFI sur Risques Psychosociaux)
- De retirer la convocation du lundi 10 mars à 16 h pour sanction disciplinaire à la déléguée syndicale

TOUS ENSEMBLE SOYONS SOLIDAIRES REJOIGNEZ NOUS !